



RMA, assisteur de l'Union Harmonie Mutuelles, a reçu un Prix de la Charte de la diversité pour sa politique de maintien dans l'emploi de personnes handicapées

Paris, le 30 octobre 20112 – Le 9 octobre dernier, Ressources Mutuelles Assistance (RMA), assisteur à la personne de l'Union Harmonie Mutuelles, s'est vue décerner un Prix de la Charte de la diversité¹, un dispositif qui récompense les entreprises ayant une démarche exemplaire ou innovante en matière d'insertion des personnes handicapées.

RMA a reçu ce Prix pour l'adaptation d'un poste d'une salariée devenue handicapée et son maintien dans l'entreprise.

Un Prix qui récompense une politique de maintien dans l'emploi d'une salariée devenue handicapée



C'est une belle histoire d'humanité qui a été récompensée par la remise de ce Prix de la Charte de la diversité, décerné par l'IMS Ouest Atlantique, le 9 octobre dernier.

En 2010, Marianna, une salariée du service administratif de RMA devient handicapée : suite à un accident, ses facultés intellectuelles et physiques ont été fortement affectées.

Après 3 mois d'hospitalisation et près d'un an de rééducation, Marina a été diagnostiquée handicapée et apte à travailler. Son poste a dû être aménagé et revu en conséquence.

RMA a alors décidé de réfléchir, en collaboration avec la Médecine du travail, à des modifications organisationnelles et managériales lui permettant de maintenir Marianna au sein de l'entreprise.

En adaptant ses missions:

- ✓ par le biais d'une attribution de tâches compatibles à la situation de la collaboratrice (pas de délais imposés, par exemple),
- ✓ par la création d'un tutorat au sein de l'entreprise,
- ✓ et également par l'aménagement de son temps de travail sous forme de mi-temps thérapeutique.

RMA a ainsi eu l'opportunité d'embaucher Tanguy, un senior devenu paraplégique suite à un accident cardiovasculaire, les 2 postes couvrant ensemble les missions dont Marianna avait la charge. Aujourd'hui, les 2 postes ont pu être pérennisés.

¹En 2011, RMA avait par ailleurs reçu le Label de l'Egalité Professionnelle entre les femmes et les hommes, et était ainsi devenu la première structure mutualiste de France à obtenir cette labellisation attribuée par AFNOR Certification.

Une action innovante valorisant l'équité et l'intégration du handicap en entreprise

Cette action a été considérée comme innovante et a été récompensée aussi bien pour la **confiance réciproque** qui a été instaurée entre l'entreprise et la salariée, que pour la prise **en compte de la spécificité du handicap de cette dernière** et **sa participation à son processus de guérison**. Ainsi, elle dispose à présent d'une souplesse totale en termes d'horaires et de productivité.

Par ce projet, RMA a su favoriser l'intégration de personnes en difficulté au sein d'un milieu professionnel, tout en ayant su adapter son organisation et son mode de management à leur handicap.

« Cette action de solidarité répondait à nos valeurs mutualistes mais aussi à notre culture du management. Celles-ci sont ciblées sur le bien-être de nos salariés, duquel découle un service de qualité envers nos adhérents. Nous faisons preuve au quotidien d'empathie et d'écoute, de par notre activité d'assistance à la personne au service de nos mutuelles partenaires, comme par exemple l'Union Harmonie Mutuelles. Ce sont des qualités que nous cherchons à reproduire au sein même de Ressources Mutuelles Assistance. », commente Jean-Pierre Thibaud, directeur général de RMA.

A propos de Ressources Mutuelles Assistance

RMA, structure mutualiste régie par les dispositions du Livre II du Code de la Mutualité du groupe Harmonie Mutuelles, est l'un des premiers assisteurs français à la personne et l'unique assisteur français mutualiste. Au 1^{er} janvier 2012, la société compte plus de 35 mutuelles adhérentes (dont Harmonie Mutualité, Prévadiès, MCD, MNAM, Mutuelle Existence, SPHERIA Val de France...), un chiffre d'affaires 2011 de 10,3M€, 4 millions de familles couvertes, soit près de 8 millions de personnes protégées et un taux de satisfaction des adhérents de 96%. RMA compte à ce jour 65 collaborateurs.

A propos de l'Union Harmonie Mutuelles

L'Union Harmonie Mutuelles regroupe les mutuelles Harmonie Mutualité, Mare Gaillard, Mutuelle Nationale Aviation Marine (MNAM), Mutuelle Existence, Prévadiès, Santévie, SMAR, SPHERIA Val de France et Cesare Pozzo. Cette union représente :

- Près de 4,8 millions de personnes protégées
- 123 630 bénéficiaires de la couverture maladie universelle complémentaire (CMUc)
- 583 400 personnes assurées au titre du régime social des indépendants (RSI)
- 35 200 entreprises adhérentes
- Près de 4 620 collaborateurs
- Plus de 360 agences
- 2,25 milliards d'euros de chiffre d'affaires

Dans le cadre de cette union, Prévadiès, Harmonie Mutualité, Mutuelle Existence, Santévie et SPHERIA Val de France fusionneront à fin 2012 pour construire ensemble la 1ère mutuelle santé de France : Harmonie Mutuelle*. Objectifs :

- Faciliter l'accès à une couverture globale de santé
- Faciliter l'accès à l'offre de soins et de services
- Promouvoir un fonctionnement démocratique
- Développer son implantation, en maintenant une proximité locale avec ses adhérents
- Défendre les valeurs mutualistes

La Mutuelle Mare Gaillard, la MNAM, la SMAR et Cesare Pozzo, mutuelles actuellement membres de l'Union Harmonie Mutuelles, ne fusionneront pas mais conservent toute leur place au sein de l'Union.

* Harmonie Mutuelle, mutuelle en cours d'agrément régie par le Code de la mutualité, est issue de la fusion d'Harmonie Mutualité, de Mutuelle Existence, de Prévadiès, de SPHERIA Val de France et des mutuelles Santévie. Cette fusion est soumise à l'approbation de l'Autorité de contrôle prudentiel et à l'avis de l'Autorité de la concurrence.

Relations Presse d'Harmonie Mutuelles - Agence Wellcom :

Marlène Droulin / Marion Obadia / Cécile Soubelet - mdr@wellcom.fr / mo@wellcom.fr / cso@wellcom.fr

Tél.: 01 46 34 60 60